En tant que raphothérapeute, je considère l’écriture de l’enfant comme la trace vivante de son identité et de sa place dans le monde. Lorsque cette trace est abîmée, fragilisée, c’est le signe d’une difficulté et il faut s’en occuper ! Parfois, la posture est à soigner afin que le corps invite le geste graphique ; parfois la motricité doit être entraînée ; parfois aussi l’enfant doit se réconcilier avec lui-même à travers son écriture. Toute cette complexité se trouve dans l’écriture manuscrite, essentielle dans tout parcours scolaire !  
Psychopédagogue, la prise en charge de l’enfant se fait autant que possible en collaboration avec l’enseignante, les parents, éventuellement les autres professionnels.

**Comment ça se passe ?**

L’essentiel : le bilan !

Il nécessite deux consultations d’une heure. La première rencontre permet de se connaître, de faire le point sur l’histoire scolaire et personnelle, de déceler les qualités et le potentiel de notre écrivant, ses points forts et ses points faibles. Les cahiers des années précédentes vont servir d’illustration de la construction du geste graphique.

Des tests de lecture, de latéralité, de coordination motrice, d’habiletés visuo-spatiales et d’écriture vont déjà permettre d’élaborer des pistes de compréhension et d’action.

A la fin de cette première séance, nous aurons identifié la demande, créé un climat de confiance et commencé à mettre en place les solutions.

La seconde séance complète les observations et tient compte de l’évolution suite aux premières recommandations formulées à la fin de la première séance.

**Le bilan écrit** est ensuite communiqué aux parents et, avec accord de ceux-ci, à l’enseignant et aux autres professionnels éventuels.

La collaboration est vitale afin de mettre en place d’éventuels aménagements en classe et à la maison.

Les prises en charge se font ensuite, si nécessaire et leur régularité est également précisée en fonction de chaque situation.

**Combien ça coûte ?**

Les séances de bilan coûtent 80 euros la séance et comportent le bilan.

Ensuite, le tarif des séances d’entrainement est de 60 euros.

Y a-t-il des remboursements ?

La mutuelle n’offre pas de remboursement et, comme graphothérapeute, nous ne dépendons pas de l’INAMI. Par contre, certaines assurances complémentaires interviennent. Renseignez-vous !!